

Terre de **CAMARGUE**
Aigues-Mortes • Le Grau du Roi • St-Laurent d'Aigouze

RAPPORT D'ACTIVITE 2021



01

PRESENTATION INSTITUTIONNELLE

Le territoire et les compétences	4
La démocratie intercommunale	5

02

LES FONCTIONS SUPPORTS

Les ressources humaines	7
Les finances	8
La commande publique	9
La communication	9

03

FOCUS SUR LES ACTIONS TRANSVERSALES

10

04

LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE L'EMPLOI & L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

L'emploi	12
Le développement économique	14
Le tourisme	15
Les ports maritimes de plaisance	16

05

L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE

La gestion des déchets	17
Climat, Air, Energie	20

06

LA GESTION DE L'EAU

L'alimentation en eau potable	21
L'assainissement des eaux usées	22
La distribution d'eau brute	22
La gestion des eaux pluviales	22
La GEMAPI	23

07

LE CADRE DE VIE

La culture	24
La restauration collective	26
Les équipements sportifs	28

NOS PARTENAIRES

31

I l n'est pas toujours facile d'expliquer au plus grand nombre ce que recouvre la notion d'intérêt général et le travail qu'elle implique dans un état d'esprit dédié au dialogue et à l'action. La lecture de ce rapport d'activité devrait y contribuer.

En complément des informations portées à la connaissance de tous au travers de notre communication permanente (site internet, magazine communautaire, réseaux sociaux, présence terrain lors de manifestations,...), ce document pédagogique synthétise l'action que nous menons toute l'année au service de tous. Il illustre la mobilisation d'une équipe d'élus issue de chacune de vos communes, d'un service public communautaire consciencieux et de liens avec de très nombreux acteurs locaux, partenaires et prestataires pour agir avec efficacité sur des questions qui nous touchent directement.

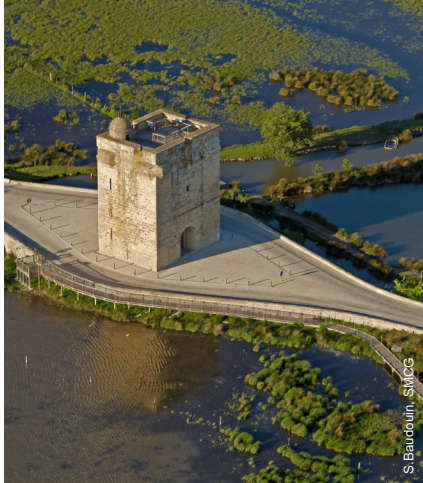
Notre collectivité est au coeur de politiques publiques essentielles, notamment celles qui répondent à l'urgence de la transition énergétique et des conséquences déjà palpables du réchauffement climatique. Cette urgence nécessite l'implication de toutes et de tous, et nous allons mobiliser notre bon sens, nos savoir-faire et nos capacités d'innovation pour répondre aux enjeux qui s'imposent à nous.

Nous le ferons ensemble et nous veillerons à nous donner les moyens d'une action de long terme car il en va de l'avenir de notre territoire. Merci à toutes celles et tous ceux qui ont contribué, qui contribuent et contribueront au bien-être en Terre de Camargue.

Docteur Robert CRAUSTE
Président de la Communauté de
Communes Terre de Camargue



*Notre collectivité est
au coeur de politiques
publiques essentielles,
notamment celles qui
répondent à l'urgence de
la transition énergétique*



LE TERRITOIRE ET LES COMPETENCES

Le territoire

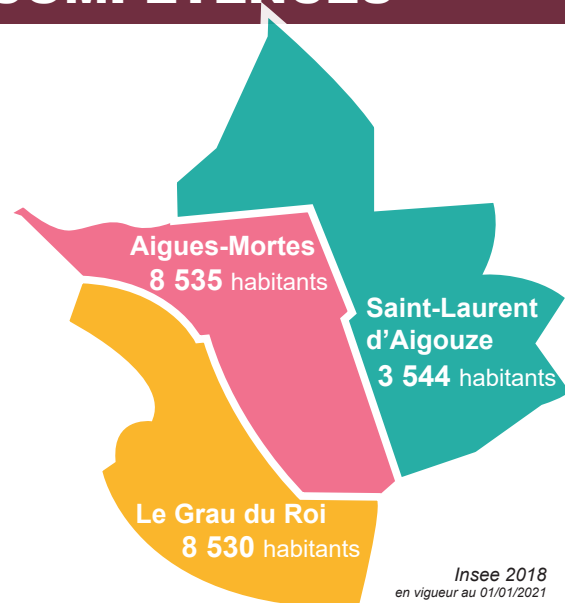
70 ans de coopération intercommunale

En 1946, au lendemain de la 2^e guerre mondiale, trois communes décident de se regrouper en syndicat pour conforter l'alimentation en eau potable sur leur territoire. Au fil des ans, elles décident de renforcer leur coopération en confiant progressivement de nouvelles compétences à l'intercommunalité.

Terre de Camargue devient Communauté de communes en 2001. Elle regroupe trois communes - Aigues-Mortes, Le Grau du Roi et Saint-Laurent d'Aigouze - avec la volonté affirmée de travailler ensemble sur des projets communs au sein d'un espace de solidarité.

14^e Grand Site de France

Territoire de caractère, riche d'une identité culturelle forte et de paysages exceptionnels, Terre de Camargue accueille 4 sites classés labellisés 14^e Grand Site de France en 2014 : l'étang de la Ville et ses abords à Aigues-Mortes, les marais de la Tour Carbonnière à Saint-Laurent d'Aigouze, la pointe de l'Espiguette au Grau du Roi et le panorama depuis la route littorale RD62.



Les compétences

Des compétences obligatoires :

- L'aménagement de l'espace : SCOT
- Le développement économique : zones d'activité, ports, politique locale du commerce d'intérêt communautaire, promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme.
- La collecte et traitement des déchets ménagers
- L'eau potable et l'assainissement des eaux usées
- La gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Les aires d'accueil des gens du voyage

Des compétences facultatives :

- La protection et mise en valeur de l'environnement
- La politique du logement et du cadre de vie
- Les équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Les activités périscolaires sportives et culturelles du 1^{er} et 2^e degré
- La restauration collective
- Les eaux pluviales urbaines
- La gestion du réseau d'eau brute

Compétences en vigueur au 30/09/2019

Chiffres-clés 2021

3 communes
201 km² de superficie
20 609 habitants en basse saison
126 000 habitants en haute saison
14^e Grand Site de France
32 élus communautaires
180 agents communautaires
29,2 millions d'€ de budget réalisé



LA DEMOCRATIE INTERCOMMUNALE

Lors des élections municipales et intercommunales de mars et juin 2020, les citoyens ont désigné une nouvelle équipe pour conduire la Communauté de communes Terre de Camargue. Celle-ci fonctionne comme les communes : elle est dotée d'un Conseil communautaire, qui prend les décisions, et de commissions, qui ont un rôle de réflexion et de proposition.



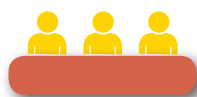
Les citoyens désignent les conseillers communautaires par fléchage lors des élections municipales.



Le Conseil communautaire

Il est composé de 32 conseillers communautaires qui élisent le Président et le Bureau communautaire.

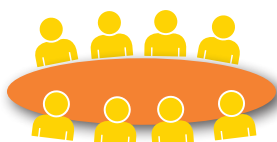
Il vote le budget et prend les décisions.
Il se réunit au moins une fois par trimestre.
Les séances sont ouvertes au public.



Le Bureau communautaire

Il est composé du Président et de 9 vice-présidents délégués.

Il participe à l'administration de la structure, donne un avis sur les propositions des commissions et propose les questions à l'ordre du jour du Conseil.
Il se réunit au moins une fois par trimestre.



Les commissions

Animées par un vice-président délégué, elles sont composées de conseillers communautaires et municipaux.

Elles débattent et font des propositions.

Chiffres-clés 2021

32 conseillers communautaires

- 13 élus d'Aigues-Mortes
- 13 élus du Grau du Roi
- 6 élus de St-Laurent d'Aigouze

8 commissions thématiques

8 commissions réglementaires

8 réunions du Bureau

8 réunions du Conseil

175 délibérations et **48** décisions

LE PRÉSIDENT ET LES VICE-PRÉSIDENTS



Robert CRAUSTE
Président
délégué à la Culture
et à l'Education
Maire du Grau du Roi



Thierry FÉLINE
1^{er} Vice-président
délégué au Développement
économique, Ports maritimes de
plaisance, Emploi et Tourisme
Maire de St-Laurent d'Aigouze



Pierre MAUMÉJEAN
2^{ème} Vice-président
délégué à la
Communication
et au Protocole
Maire d'Aigues-Mortes



Olivier PÉNIN
3^{ème} Vice-président
délégué au
Développement durable
et à la Gestion des déchets
Le Grau du Roi



Jean-Paul CUBILIER
4^{ème} Vice-président
délégué à la
Restauration collective
St-Laurent d'Aigouze



Arnaud FOUREL
5^{ème} Vice-président
délégué à l'Hydraulique,
Technique et Numérique
Aigues-Mortes



Claude BERNARD
6^{ème} Vice-président
délégué aux Finances
et Marchés publics
Le Grau du Roi



Florent MARTINEZ
7^{ème} Vice-président
délégué aux
Ressources humaines
St-Laurent d'Aigouze



Gilles TRAULLET
8^{ème} Vice-président
délégué aux Equipements
sportifs et aux Loisirs
Aigues-Mortes



Régis VIANET
9^{ème} Vice-président
délégué aux Politiques
environnementales
Aigues-Mortes

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



Alain BAILLIEU
Aigues-Mortes



Cédric BONATO
Aigues-Mortes



**Pascale
BOUILLEVAUX-BREARD**
Le Grau du Roi



**Jean-Claude
CAMPOS**
Aigues-Mortes



**Maguelone
CHAREYRE**
Aigues-Mortes



Charly CRESPE
Le Grau du Roi



**Michel
DE NAYS CANDAU**
Le Grau du Roi



Christine DUCHANGE
Aigues-Mortes



Françoise DUGARET
Le Grau du Roi



Arlette FOURNIER
St-Laurent d'Aigouze



**Nathalie
GROS-CHAREYRE**
Le Grau du Roi



Françoise LAUTREC
Le Grau du Roi



**Marie-Pierre
LAVERGNE-ALBARIC**
St-Laurent d'Aigouze



Marielle NEPOTY
Aigues-Mortes



**Laure
PERRIGAULT-LAUNAY**
St-Laurent d'Aigouze



Corinne PIMIENTO
Le Grau du Roi



Maryline POUGENC
Aigues-Mortes



**Josiane
ROSIER-DUFOND**
Aigues-Mortes



Lucien TOPIE
Le Grau du Roi



Patricia VAN DER LINDE
Aigues-Mortes



Lucien VIGOUROUX
Le Grau du Roi

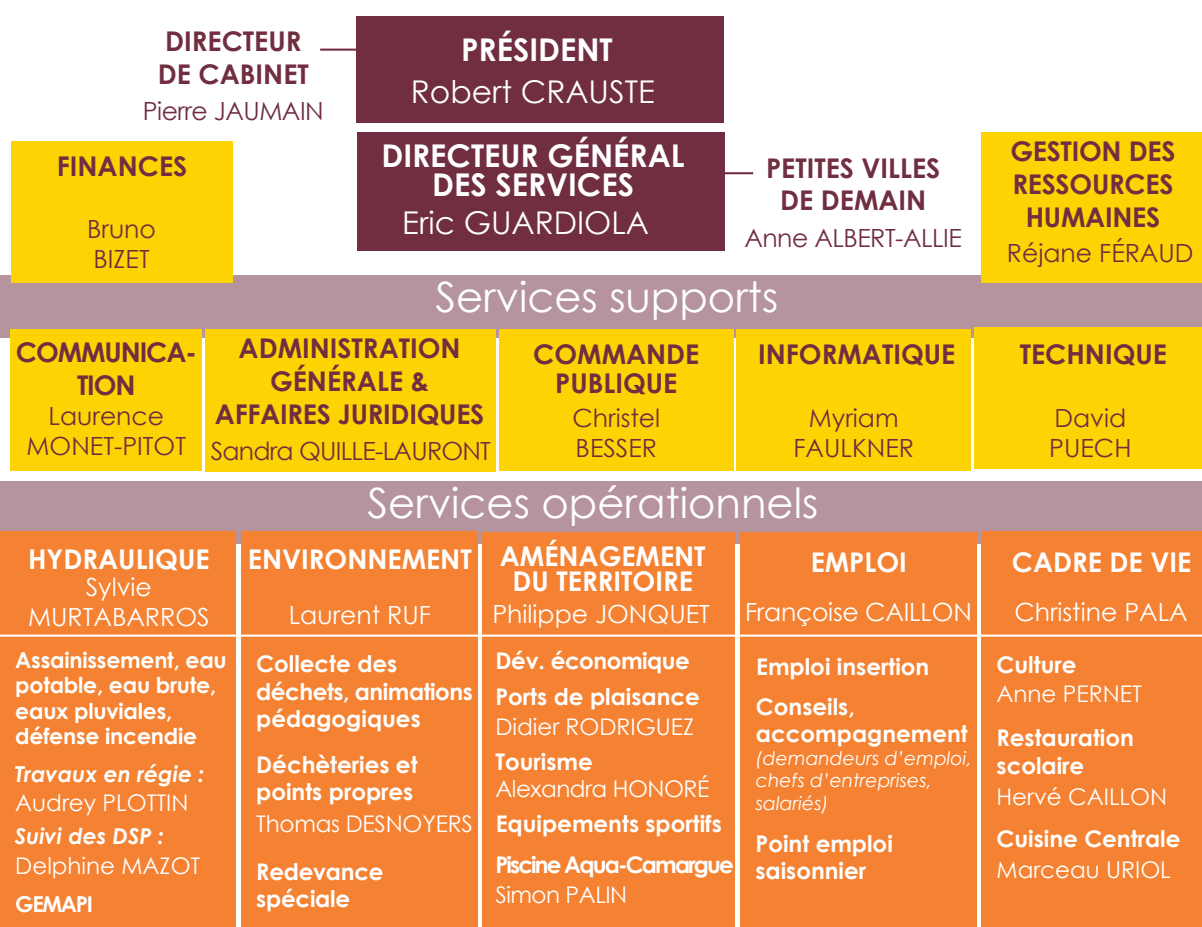


Chantal VILLANUEVA
Le Grau du Roi



LES RESSOURCES HUMAINES

Pour assurer les missions intercommunales, les élus de Terre de Camargue s'appuient sur l'équipe du personnel communautaire composée de 180 agents. Attachés à la qualité du service public, ils sont compétents dans les différents domaines d'action de la Communauté de communes.



Chiffres-clés 2021

180 agents permanents

• **158** titulaires

13 catégorie A

17 catégorie B

128 catégorie C

• **22** contractuels

81 jours de formation

78 agents formés en Hygiène et Sécurité

3 séances du Comité

Techniques et **2** séances du CHSCT

Principale action 2021

Gestion et organisation de deux centres de vaccination : lire Focus page 10





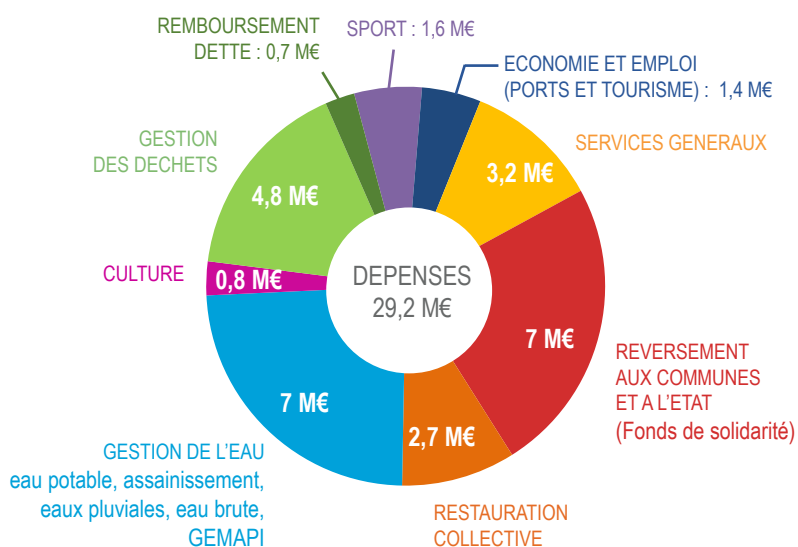
LES FINANCES

En 2021, la Communauté de communes a consacré 1 416 euros par habitant. Les investissements phares concernent le renouvellement des réseaux d'eaux usées, la construction de la nouvelle médiathèque à Aigues-Mortes ainsi que des aménagements portuaires.

Les dépenses 2021

29,2 millions d'€
de dépenses totales :

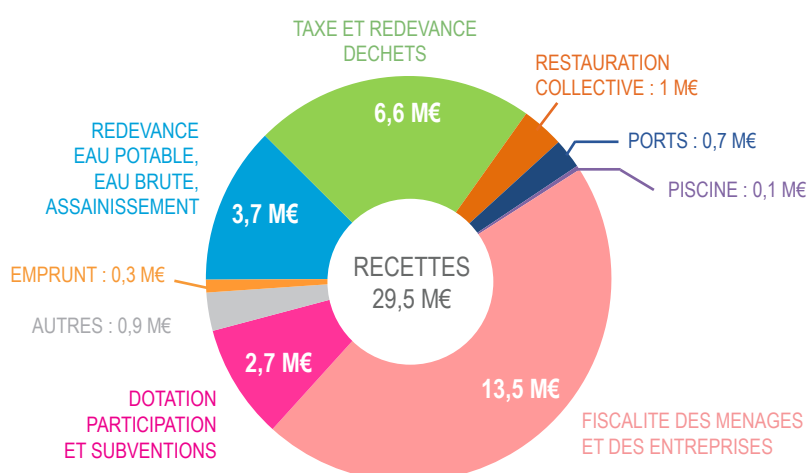
- 24,3 millions d'€ en fonctionnement
 - 4,9 millions d'€ en investissement
- (Tous budgets confondus)



Les recettes 2021

29,5 millions d'€
de recettes totales :

- 27,7 millions d'€ en fonctionnement
 - 1,8 million d'€ en investissement
- (Tous budgets confondus)



La dette 2021

Stock de dette au 01/01/2021:	5,5 M€
Remboursement du capital :	0,6 M€
Emprunt :	0,3 M€
Stock de dette au 31/12/2021 :	5,2 M€

Ratio d'autofinancement : 1,5 année

Avec le même résultat d'épargne brute qu'en 2021 et sans exécuter de dépenses d'équipement, il faudrait 1,5 année pour rembourser cette dette. Le seuil critique est fixé à 10 années.

LA COMMANDE PUBLIQUE

L'année 2021 a été marquée par la mise en place de groupements d'achats entre Terre de Camargue et ses communes membres. Ce dispositif permet en une seule et même procédure d'avoir un marché et un prestataire unique correspondant aux besoins communs de l'intercommunalité et des communes.

Trois groupements de commande ont été mis en place, cette année, en collaboration étroite avec les services des communes concernées afin que le besoin de chacun soit pris en compte dans le cahier des charges : produits d'entretien, défibrillateurs et matériel informatique.

Une fois le groupement de commande lancé, les communes sont indépendantes et autonomes dans la manière d'exécuter les commandes. Cela représente une économie de coût non négligeable en termes de gestion administrative (une seule procédure pour 2, 3 ou 4 entités) et apporte une sérénité juridique dans la procédure de passation du marché. La logique de gain

Chiffres-clés 2021

- 27** marchés publics
- 71** consultations pour les achats entre 500 et 25 000 €
- 1** convention avec Agorastore, site de ventes aux enchères
- 22** procédures de sinistres

d'achat reste un point non négligeable tant pour les acheteurs que pour les fournisseurs qui du coup livrent potentiellement tout un territoire.

LA COMMUNICATION

Terre de Camargue fait de l'information et de la communication un vrai service public pour expliquer son action et ses services, sensibiliser aux gestes éco-citoyens, créer des liens de proximité, contribuer à l'animation de la vie locale...

Des publications périodiques

- Le magazine Ensemble en Terre de Camargue
- Le site internet www.terredecamargue.fr
- La page facebook @CCTerredecamargue
- Le rapport annuel d'activité

Des publications thématiques

- Affiches, flyers, guides, dépliants, signalétique... pour informer sur les actions et les services
- Principaux nouveaux supports 2021 : campagne de communication «jachete-en-terredecamargue.com» • affiches et flyers pour les centres de vaccination, le Rallye de l'emploi, la boutique ITC • carte «Mon livre de naissance» • livret BD et carte de vœux «Terre de sel : voyage en petite Camargue» • matériel de communication Un Livre à la Plage (wind, transats, bâches, flyers...)...

20 événements

- 3 stands d'information lors des Forums des associations dans les communes
- 8 réceptions / inaugurations : Un Livre à la Plage, Espaces sans tabac, remise de chèque Leader et Initiative Gard, soirée de fermeture du centre de vaccination, vernissage de l'expo BD de Guillaume

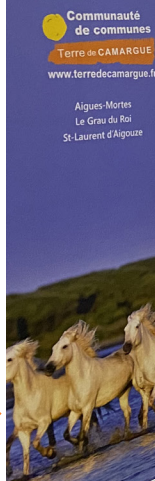


Mazurage, signature de la convention Petites Villes de Demain avec la Préfecture, signature de la convention Business In Gard avec la CCI, réception pour les médaillés en kayak et aviron

- 3 événements grand public co-organisés : Forum littoral de l'emploi saisonnier, ouverture de la boutique ITC, représentation sur le championnat de Fance d'aviron
- 6 temps de concertation : séminaires et ateliers pour le projet de territoire, réunion publique pour les travaux eau potable route de Nîmes

Des relations presse

- Une cinquantaine de communiqués de presse



FOCUS SUR LES ACTIONS TRANSVERSALES

Ouverture de deux centres de vaccination

La Communauté de communes Terre de Camargue, en coopération avec les villes d'Aigues-Mortes, du Grau du Roi et de Saint-Laurent d'Aigouze, a ouvert successivement 2 centres de vaccination contre la Covid-19.

- Le 1^{er} centre a ouvert le 19 janvier jusqu'au 22 octobre, salle Flamingo à Aigues-Mortes. Sa mise en place s'est faite en un temps record : en 4 jours, agents municipaux et intercommunaux ont transformé une salle polyvalente en un centre de vaccination parfaitement opérationnel et conforme au cahier des charges de l'ARS.
- Le 2nd centre a ouvert le 13 décembre pour la 3^{ème} dose, salle Carrefour 2000 au Grau du Roi.

Coordonnés par le service des ressources humaines de Terre de Camargue, ces centres de vaccination sont le fruit de la mobilisation de tout un territoire et un parfait exemple de coopération entre pouvoirs publics et secteur privé : services de l'Etat, Agence Régionale de Santé Occitanie, personnel soignant (médecins, infirmiers, pharmaciens), pompiers, communes...

• 45 877 doses de vaccin (Pfizer et Moderna) ont été administrées

• Plus de 50 000 personnes ont été accueillies
Parmi les patients, beaucoup d'habitants du territoire mais aussi un grand nombre de vacanciers qui ont fait l'objet, durant l'été, d'une campagne de communication ciblée.



Espaces sans tabac

Terre de Camargue s'est associée à la Ligue contre le cancer pour mettre en place, aux abords des établissements intercommunaux recevant des enfants mineurs, une dizaine d'aires labélisées « Espace sans tabac » : les médiathèques André Chamson et Liliane Granier, les stades du Bourgidou et Michel Mézy, la salle Camargue, les restaurants scolaires Chloé Dusfour et Repausset Levant, la base nautique intercommunale du Vidourle, et la piscine Aqua-Camargue.

Les espaces sans tabac sont des lieux extérieurs délimités, où la consommation de tabac est interdite. Ce dispositif permet ainsi de préserver de

la pollution tabagique, tant sanitaire qu'environnementale, des lieux publics extérieurs non-soumis à l'interdiction de fumer du décret du 15 novembre 2006.



Coup d'envoi du projet de territoire

En 2021, les élus de la Communauté de communes ont lancé l'élaboration du projet de territoire, véritable feuille de route des projets et des actions à mener pour les années à venir.

Avec l'accompagnement de l'Agence d'Urbanisme de la région nîmoise et alésienne, ce travail est mené dans le cadre d'une démarche participative :

En juillet, un 1^{er} séminaire « Regards partagés » a réuni élus et techniciens communautaires pour échanger sur le diagnostic et dégager les principaux enjeux pour notre territoire.

En novembre, 3 ateliers thématiques ont été organisés, associant plus largement les acteurs de la société civile et les partenaires. A partir des enjeux, il s'agissait de décliner des objectifs.

Trois grands axes d'orientation, qui constituent notre ADN, ont été dégagés :

- **L'« Authenticité »**. Il s'agit de notre cadre de vie et de notre identité avec 2 enjeux : valoriser notre richesse écologique exceptionnelle et préserver notre identité dans un territoire en mouvement.
- **Le « Déploiement »**. Il recoupe le développement économique, l'aménagement urbain et la mobilité.



Avec pour enjeux de diversifier notre économie et d'inscrire l'aménagement de notre territoire dans un cercle vertueux (déplacements, habitat...)

- **La « Nature »**, notre environnement et nos ressources. Avec pour enjeux : une gestion économe des ressources environnementales (eau, déchets) et une place à réaffirmer entre terre et mer (inondation, salinité des sols...)

En décembre, une conférence prospective a permis d'échanger avec des experts sur les grandes thématiques abordées, avant le lancement en 2022, d'une consultation publique et la rédaction d'un plan d'actions à l'échelle du territoire.

Signature de la convention Petites Villes de Demain

La Communauté de communes et les villes d'Aigues-Mortes et du Grau du Roi ont signé en juillet la convention d'adhésion Petites Villes de Demain.

Ce programme vise à donner aux élus locaux des moyens afin de renforcer le dynamisme et l'attractivité du centre-ville de leur commune et améliorer les conditions et le cadre de vie des habitants (habitat, activités économiques, mobilités, services et équipements, espaces publics, patrimoine, culture...). Il s'appuie sur une démarche d'intervention coordonnée de tous les acteurs impliqués, en intégrant de manière transversale les enjeux de la transition écologique et énergétique.

Le 1^{er} Comité de Projet, réunissant élus et partenaires (Etat, Région, Département, PETR, Banque des Territoires...) s'est réuni le 8 décembre pour valider les axes de travail stratégiques

et la méthode d'élaboration du projet global de revitalisation. Une cheffe de projet Petites Villes de Demain a été recrutée sur un poste mutualisé entre les 3 collectivités.

Signature de la Convention Territoriale Globale avec la CAF

Les villes d'Aigues-Mortes, du Grau du Roi, de Saint-Laurent d'Aigouze et la Communauté de communes Terre de Camargue ont signé fin 2021 une Convention Territoriale Globale avec la CAF du Gard. L'objectif de cette convention est de renforcer, à l'échelle du territoire intercommunal, l'efficacité, la cohérence et la coordination des différents services proposés aux habitants dans les domaines social, socio-culturel et socio-éducatif.

Signature du 1^{er} CRTE avec l'Etat

Terre de Camargue a signé en décembre le 1^{er} Contrat de Relance et de Transition Ecologique avec l'Etat, le Département et le PETR. Nouveau cadre privilégié de contractualisation entre Etat et collectivités, le CRTE décline les ambitions et actions concrètes des communes, intercommunalités et acteurs locaux en matière de transition écologique, développement économique et cohésion territoriale. A partir d'une programmation annuelle, il vise à simplifier et formaliser l'accompagnement financier de l'Etat sur les projets d'investissements du territoire.





L'EMPLOI

Terre de Camargue mène une action engagée en faveur de l'emploi et de l'insertion professionnelle. Relais de proximité, complémentaire à Pôle emploi, elle accompagne demandeurs d'emploi et entreprises dans leurs diverses démarches.

L'emploi, un service de proximité

Accueil, information, orientation

- 1 388 personnes accueillies en 2021 (+30 %*) : Information, consultation des offres d'emploi, accompagnement à la rédaction de CV et lettres de motivation, utilisation de l'outil informatique, démarches Pôle Emploi, mise en relation avec les entreprises...
- 171 accompagnements à la rédaction de CV
- 4 ateliers : préparation au Rallye (18 participants), simulation d'entretien de recrutement avec le COMIDER (6 participants), Coaching emploi «réussir son entretien d'embauche» (5 participants), atelier CV et lettre de motivation.
- 323 jeunes de moins de 26 ans (318 en 2020) accompagnés par la Mission Locale Jeunes sur son antenne au sein du service emploi.
- 48 jeunes en grande précarité intégrés dans le dispositif national Garantie Jeunes.



- 2 actions Pôle emploi : ateliers «valoriser son image professionnelle», ateliers d'accompagnement des demandeurs d'emploi de longue durée.

Labellisation du service emploi

En novembre 2021, le service emploi Terre de Camargue a été labellisé par la Région Occitanie : Service Public Régional de l'Orientaion (SPRO). A ce titre, le service apporte l'information de 1^{er} niveau sur l'emploi, les métiers, la formation à travers une offre de services diversifiée et complémentaire correspondant au niveau 1 du Conseil en Evolution Professionnelle (CEP).

Insertion professionnelle

- 81 personnes accompagnées (= 2020) dans le cadre du dispositif emploi/insertion, action «Référent de parcours», cofinancé par le Fonds Social Européen. 24 sorties positives : 14 en CDI/CDD de plus de 6 mois, 10 en CDD, 1 formation qualifiante.
- 2 chantiers d'insertion professionnelle de 6 mois, encadrés par l'association Passe Muraille : 24 personnes du territoire recrutées en CDD d'insertion et accompagnées par une conseillère en insertion professionnelle.
- Développement du partenariat avec le Service Territorial d'Insertion du Département du Gard, les CCAS, le Centre médico-social...
- Des interventions spécifiques : accompagnement d'un groupe tout au long de l'année par Confluence pour action InserSanté (Département du Gard) et atelier d'addictologie animé le 16 juillet par ANPAA30.

* par rapport
à 2020

Aux côtés des entreprises

Une chargée de relation entreprises

Développement en 2021 de l'accompagnement des employeurs avec la désignation au sein du service emploi d'une chargée de relation aux entreprises dédiée : 114 offres d'emploi collectées (hors forum de l'emploi et rallye) : +171% par rapport à 2020.

Une permanence de la CCI

Mise en place dans les locaux du service emploi d'une permanence de la CCI. Une conseillère, référente pour le territoire, conseille les entreprises pour développer leur activité et les porteurs de projets pour un accompagnement complet dans leur création d'activité.

Principales actions 2021



Le Forum littoral de l'emploi saisonnier : 100% en ligne

En 2021, en raison de la crise sanitaire, le Forum littoral de l'emploi saisonnier s'est déroulé en ligne sur le site de Pôle emploi, du 17 avril au 7 mai. Organisé avec Pays de l'Or et Pôle emploi, ce grand rendez-vous met en relation directe recruteurs et demandeurs d'emploi pour préparer la saison. Les entretiens de recrutement se sont déroulés par téléphone ou en visio.

36 entreprises du territoire de Terre de Camargue (contre 73 en 2019) ont participé, proposant 316 offres d'emploi.

Suivez-nous sur facebook !



Création d'une page facebook dédiée à l'emploi : @emploienterredecamargue. Elle diffuse les offres d'emploi sur le territoire et propose des actualités, des conseils, des rendez-vous... Elle compte déjà plus de 1200 abonnés.

Des actions pour le secteur agricole

En partenariat avec l'ANEFA du Gard et Pôle emploi :

- **Un job dating agricole**, dédié aux métiers du maraîchage, a été organisé le 9 mars dans les locaux du service emploi : 7 recruteurs, 27 offres d'emploi, 33 candidats
- **Un job dating viticulture** a été organisé le 18 octobre dans les locaux du service emploi : 7 recruteurs, 21 offres d'emploi, 29 candidats.



Rallye de l'emploi : tous engagés pour la saison !

1^{ère} édition du Rallye de l'emploi le 8 juin, organisé, dans la continuité du FLES, en coopération avec Pays de l'Or, Pôle emploi et le COMIDER. Une journée solidaire de prospection des entreprises pour aider les demandeurs d'emploi, les étudiants à trouver un job d'été, et les recruteurs à terminer la constitution de leurs équipes :

18 participants, 235 entreprises visitées, 112 offres d'emploi collectées en Terre de Camargue.





LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Terre de Camargue soutient le dynamisme économique sur son territoire. Elle accompagne les entreprises dans leur quotidien et leurs projets de développement : installation, recherche de financements, promotion...

Principales actions 2021

Jachete-en-terredecamargue.com : solidaire de mes commerçants !

Lancée en décembre 2020, la plateforme de vente en ligne a permis de soutenir les commerçants pendant la période de crise sanitaire et de valoriser nos savoir-faire locaux bien au-delà de nos frontières. Les commandes proviennent, en effet, de grandes villes de France, dans l'ordre : Paris, Marseille, Montpellier, Lyon, Nîmes, Bordeaux, Toulouse et le territoire de Terre de Camargue.

- 51 professionnels référencés au 31/12/2021
- 195 758 visiteurs en 2021
- 625 commandes
- 35 244 € de chiffre d'affaires
- 56 € : panier moyen



Un soutien économique « LEADER »

Dans le cadre du programme européen Leader (1€ français permet de mobiliser 4€ européens), la Communauté de communes a attribué en 2021 :

- 2 100 € à Equid Forme pour l'amélioration de la structure de soins pour chevaux
- 6 250 € à Alma Nautic pour l'achat d'une flotte de bateaux électriques sans permis
- 1830 € au Mas de la Comtesse pour la digitalisation de son sentier de découverte. La manade a également bénéficié d'un prêt à taux 0 de 7 000 € accordé par Initiative Gard.

Une remise de chèque officielle a été organisée le 6 octobre au Mas de la Comtesse, mettant à l'honneur les 27 entreprises du territoire ayant bénéficié, ces 3 dernières années, des aides Leader ou de prêts à taux 0 pour un montant global de près de 600 000 €.

Soutien aux éleveurs : 29 000 euros d'aides

versées par Terre de Camargue aux éleveurs de chevaux et de taureaux dans le cadre du fonds régional COVID-19 du plan Camargue, dont 8 500 € d'aides supplémentaires en 2021.

MAGASINS | MAISON | ALIMENTATION | MODE & BEAUTÉ | LOISIRS

Accueil / Mode & Beauté

Tenues de Printemps !

Robe regular rouge femme
Beach&Wear

Ceinture cuir boucle Trident argent
Les Indiennes de Nîmes

Chemise Jeff Blue
La Camargaise - Rio Grande

Solidaire de mes commerçants

Convention Business In Gard

En mai 2021, la Communauté de communes et la CCI ont signé ensemble la convention de partenariat pour la plateforme Business In Gard. Cette plateforme, ergonomique et gratuite, vise à mieux diffuser les appels d'offres auprès entreprises gardoises afin de les encourager à répondre.



LE TOURISME

L'office de tourisme Terre de camargue à Saint-Laurent d'Aigouze accueille et informe les visiteurs, accompagne les professionnels et mène des actions de promotion du territoire...

L'office de tourisme n'était ouvert que le matin en août et septembre afin de gérer en parallèle la nouvelle boutique ITC.

- **5 129 visiteurs** : + 139% par rapport à 2020 (année de Covid) et + 64% par rapport à 2019. Fréquentation en forte hausse liée à l'ouverture de la boutique ITC
- **214 040 €** de dépenses réalisées (charges de personnel comprises)
- **Participation à divers événements** : Journées du patrimoine « Côté Vidourle », les 18 et 19 septembre, au FIRA, festival de la randonnée entre Cévennes et Camargue (3 balades organisées en Camargue) du 29 octobre au 1^{er} novembre, et au 3^{ème} Salon des sites remarquables du goût en Camargue le 31 octobre.

Réseau de randonnée

4 485 euros consacrés à l'entretien du réseau de 130 km de chemins de randonnée.

1 726 personnes ont pratiqué en 2021 le parcours Eco-pagayeur, au départ de la base nautique du Vidourle.



Principale action 2021

Ouverture d'une boutique officielle ITC et visites guidées

En 2021, Saint-Laurent d'Aigouze a dopé son attractivité touristique grâce à la série télévisée de TF1 « Ici Tout Commence » (ITC). Pour canaliser l'afflux de visiteurs et faire profiter l'ensemble du territoire des retombées économiques et médiatiques, la Communauté de communes, en coopération avec la mairie et la société de production Newen France, a ouvert le 19 juillet une boutique

de produits dérivés, aux couleurs de la série, et mis en place des visites guidées « Sur les pas d'ITC ».

- **Boutique ITC** : + de 30 000 visiteurs et 200 886 € de chiffre d'affaires
- **Visites guidées** : 2 530 participants et 33 221 € de chiffre d'affaires



LES PORTS MARITIMES DE PLAISANCE

Les deux ports maritimes de plaisance, à Aigues-Mortes et au Grau du Roi, totalisent plus de 300 anneaux. Entre l'accueil de bateaux à l'année, celui de plaisanciers en escale et le développement d'activités nautiques, ces deux ports intercommunaux génèrent une véritable économie au plan local.

Les ports de plaisance intercommunaux proposent divers services : accueil et information touristique, sanitaires, bornes de distribution d'eau potable et d'électricité, accès Wifi...



Le port de plaisance à Aigues-Mortes

130 places d'amarrage pour accueillir des bateaux de 6,5 à 38 mètres.

30 places pour les plaisanciers en escale.



Le port de plaisance au Grau du Roi

154 places d'amarrage pour accueillir des bateaux jusqu'à 15 mètres.

Pas de place pour les plaisanciers en escale.

Principales actions 2021

Des ports éco-responsables



En 2021, les ports intercommunaux ont été lauréats de l'appel à projets «Tourisme, mer et littoral» lancé par l'Etat et la Région dans le cadre du Plan de relance et du Plan littoral 2021. Le projet présenté vise à maîtriser la consommation des fluides (eau, électricité) des ports. Une subvention de 42 500 € a été accordée pour déployer le projet en 2022/2023.

Aménagements

- Remplacement de 100 m de ponton flottant rive droite à Aigues-Mortes
- Reprise du dallage et des entourages de palmiers du quai Colbert au Grau du Roi.

Aménagements

- Remplacement de 100 m de ponton flottant rive droite à Aigues-Mortes
- Reprise du dallage et des entourages de palmiers du quai Colbert au Grau du Roi.

Chiffres-clés 2021

314 places d'amarrage

1 514 bateaux en escale (+ 60%)*

2 077 nuitées (+ 69%)*

10 contrats de location de parcelles à des entreprises : Constance Boat, Soexsir (Sirvent), Jet Roi, Alma Nautic, EARL Le Mole, Salins du Midi, Escapade de Camargue, Carnet d'Escale.

0,6 M€** de dépenses réalisées

0,6 M€ de recettes réelles de fonctionnement (- 0,1 M€ / 2019), dont notamment :

- **56 180 €** : bateaux de passage
- **446 852 €** : bateaux en contrat annuel et en hivernage
- **117 946 €** : contrats de location professionnels

* par rapport
à 2020

** Fonctionnement,
investissement,
personnel compris

Atelier DIY pour
sensibiliser à la
réduction des
déchets



LA GESTION DES DECHETS

La Communauté de communes Terre de Camargue mène une politique active en faveur du tri et de la réduction des déchets avec pour objectif la maîtrise des coûts et pour enjeu la préservation de l'environnement. Pour cela, elle développe un dispositif de collecte de qualité adapté aux besoins des habitants.

Terre de Camargue exerce la compétence collecte : elle a confié le ramassage à des entreprises spécialisées et exploite en régie le réseau des déchèteries et la maintenance des bacs.

La compétence traitement (incinération, recyclage...) a été transférée au Syndicat Mixte Entre Pic et Etang qui regroupe plusieurs collectivités afin de garantir des tonnages suffisants pour financer les filières de traitement.

Le dispositif de collecte

La collecte en porte à porte

- **Les déchets ménagers (bac bleu) :**
11 790 tonnes collectées et acheminées à l'incinérateur OCREAL à Lunel-Viel ► **+ 6,8 %***
 - **Les emballages recyclables (bac et sac jaunes) :**
455 tonnes collectées pour être triées à Valréna à Nîmes puis orientées vers les filières de recyclage
► **+ 18,5 % par rapport à 2020 et + 47,7% par rapport à 2019 grâce à l'extension des consignes de tri**
 - **Les encombrants :**
148 tonnes collectées et dirigées vers l'incinérateur (encombrants non recyclables) ou vers Aubord Recyclage (ferraille) ► **- 28,5 %***
- La collecte des encombrants est organisée uniquement sur rendez-vous au n° gratuit : 0 800 004 227.
- **Le verre et le carton pour les professionnels :**
690 tonnes collectées et dirigées vers Valréna (carton) et Ol Manufacturing à Vergèze (verre).
► **+ 28,9 %* pour le verre, + 42 %* pour le carton**

* par rapport
à 2020

Chiffres-clés 2021

24 609 tonnes de déchets tout confondu (porte à porte, apport volontaire, déchèteries) : **+ 6,6 %**

► **593 kg/habitant**

11 790 tonnes de déchets ménagers à incinérer : **+ 6,8 %**

► **284 kg/habitant**

2 149 tonnes de déchets recyclables (emballages, verre, papier) : **+ 23,8 %**

► **51,8 kg/habitant**

19,84 % d'erreurs de tri

► **17 % en 2020**



La collecte en apport volontaire

• **197 points tri, dont 20 enterrés**, maillent le territoire communautaire, soit un point tri pour 215 habitants.

Terre de Camargue poursuit la densification de son parc avec l'objectif de le doubler pour offrir un vrai service de proximité aux habitants.

La plupart des points tri sont équipés de trois colonnes pour collecter :

- Les emballages recyclables :

303 tonnes collectées ► **+ 1,7 %***

- Le papier :

283 tonnes collectées ► **+ 23 %***

(Nombreux refus liés à des erreurs de tri dans la colonne papier : carton, emballages)

- Le verre :

1 107 tonnes collectées ► **+ 34,5 %***

• **20 colonnes de collecte des textiles** sont implantées sur le territoire. Elles ont permis de détourner 65,8 tonnes de textiles et articles de maroquinerie ► **+ 34 %***

Les 5 déchèteries

Avec 5 installations sur le territoire, le réseau des déchèteries offre un vrai service de proximité, gratuit pour les habitants :

• **+ 4 %* de tonnages collectés**

• **3 913 tonnes de gravats** collectées pour être recyclées : **+ 5 %**

• **834 tonnes de mobilier collectées** : **+ 40 %***

• **96,6 % des déchets valorisés** par le recyclage des matériaux (69 %), la production d'énergie (20%) ou le compostage (11 %).

La plateforme de compostage

Située à l'Espiguette au Grau du Roi, la plateforme de compostage collecte et traite les déchets végétaux des usagers professionnels et une partie de ceux issus des déchèteries. Au terme d'un processus de compostage de 6 à 8 mois, ces déchets sont ensuite valorisés localement sous forme de fertilisant agricole.

• **3 202 tonnes de déchets végétaux traités**
► **+ 26,3%***



+ 47,7 % d'emballages collectés depuis la mise en place de l'extension des consignes de tri en 2019.

Biodéchets : opération test !

En 2024, les biodéchets devront obligatoirement être traités séparément des ordures ménagères. Pour préparer cette échéance, une opération test pour collecter et traiter les biodéchets a été menée collectivement par Terre de Camargue, Pays de l'Or, Pays de Lunel et le Syndicat mixte Entre Pic et étang.



Plus de 15 tonnes de biodéchets ont été collectés, pendant 6 semaines, auprès notamment des restaurants scolaires.

Ils ont été acheminés sur la plateforme de compostage de l'Espiguette au Grau du Roi. Mélangés pour moitié avec du broyat de déchets végétaux, ils ont permis d'obtenir en 4 à 6 mois un compost normé utilisable pour les terres agricoles.

Cette expérimentation a permis de mesurer les freins et les réussites d'une collecte de terrain et de tester la valorisation des biodéchets sur une installation de compostage afin d'envisager un dispositif à plus grande échelle dans les secteurs où le compostage individuel ou collectif ne sera pas possible en 2024.

! A savoir : Les biodéchets représentent 1/3 du poids des ordures ménagères. 1 tonne de déchets incinérés à l'usine de Lunel-Viel coûte actuellement 69 €. 1 tonne de biodéchets traités par compostage coûte 35 € !

* par rapport
à 2020

Les actions de sensibilisation

Pour faciliter l'adoption de bonnes pratiques en matière de tri et de réduction des déchets, Terre de Camargue accompagne les habitants au travers de visites, d'animations, de supports d'information...

Sensibilisation au tri et à la réduction des déchets

Ateliers en milieu scolaire ou en centre de loisirs, World Clean Up Day avec le Seaquarium, Nettoyons la nature avec St-Laurent d'Aigouze, Nettoyage des plages avec Le Grau du Roi... les animateurs environnement sont sur tous les fronts.

En 2021, pour promouvoir la réduction des déchets, un nouvel atelier DIY (Do It Yourself) a été initié pour fabriquer soi-même ses produits d'hygiène et d'entretien... avec un guide pratique illustré proposant de nombreuses recettes accessibles à tous !

Le compostage joue collectif !

Trois nouveaux sites collectifs ont opté pour le compostage partagé : le Hameau du Boucanet au Grau du Roi, le Mas de l'Abbé et le collège d'Aigues-Mortes.

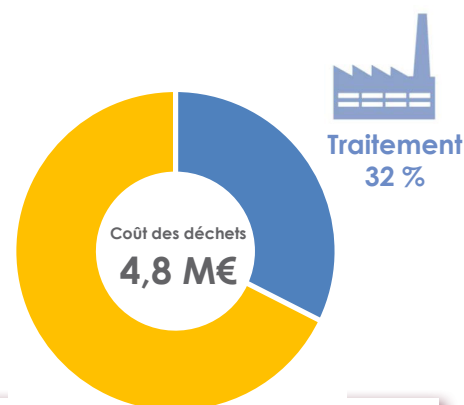
Terre de Camargue poursuit le déploiement du compostage collectif en fournissant gratuitement équipements, conseils et accompagnement dans la démarche.

Social et écologique, le compostage partagé permet de réduire de 30% ses déchets et d'anticiper la loi qui obligera une gestion séparative des biodéchets en 2024.



Le budget

La collecte et le traitement des déchets sont financés par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, la redevance spéciale, la vente des matériaux recyclables et diverses subventions.



Chiffres-clés 2021

4,8 millions d'euros* de coût de gestion des déchets

4,9 millions d'euros de taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) versée par les habitants

9 % c'est le taux de la TEOM sur tout le territoire communautaire. Comparé aux territoires voisins, ce taux fait partie des plus bas.

0,7 million d'euros de redevance versée par les professionnels

1 million d'euros de recettes (ventes de matériaux recyclables, participation éco-organismes...)

* Fonctionnement, investissement, personnel compris



CLIMAT, AIR, ENERGIE

Les effets du changement climatique sont particulièrement prégnants en Camargue : hausse du niveau de la mer, épisodes d'inondations et de sécheresses de plus en plus fréquents et intenses, salinité des sols... Agir, pour l'atténuer et s'adapter, est une urgence pour la Communauté de communes.

Rénovation énergétique de l'habitat : un guichet Rénov'Occitanie

En octobre 2021, Terre de Camargue a adhéré au dispositif Rénov'Occitanie, initié par la Région. A la fois point d'accueil, d'information et d'orientation, ce guichet unique propose aux particuliers un accompagnement individualisé et complet dans leur projet de rénovation énergétique.

Porté par le CAUE du Gard, en partenariat avec le PETR Vidourle Camargue, le guichet Rénov'Occitanie est accessible à tous, sans conditions de ressources : aux propriétaires occupants comme aux bailleurs, et concerne l'habitat individuel comme collectif.

Il propose des conseils gratuits sur les dispositifs de financement et pour définir les projets de rénovation, ainsi qu'un accompagnement dans le suivi des travaux... S'agissant d'un service public, les conseils sont 100% neutres et indépendants de toutes démarches commerciales.

Deux permanences ont été mises en place sur notre territoire les 1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois : le matin à Aigues-Mortes (au siège de la Communauté de communes) et l'après-midi au Grau du Roi (en mairie).

La Communauté de communes participe à ce dispositif à hauteur de 7 300 € par an (0,36 €/habitant) afin d'encourager les habitants à maîtriser leur consommation d'énergie et réaliser des économies.

En Terre de Camargue, l'habitat, vieillissant et énergivore, représente plus de 40% de la consommation énergétique totale du territoire.

* par rapport
à 2020



LA GESTION DE L'EAU

Entre mer méditerranée, marais, étangs et cours d'eau, l'eau façonne nos paysages. C'est autour de la gestion de l'eau que s'est fondée notre intercommunalité il y a plus de 70 ans. Distribuer à chaque foyer une eau potable de qualité et en quantité, rendre au milieu naturel une eau épurée, préserver les milieux aquatiques, prévenir les inondations... les enjeux sont de taille !

Terre de Camargue est chargée de construire, entretenir et exploiter les installations et les réseaux d'eau potable, défense incendie, assainissement, eaux pluviales urbaines et eau brute pour assurer un service public de qualité pour tous.

La gestion au quotidien des services d'eau potable et d'assainissement collectif est confiée à Suez dans le cadre d'une délégation de service public. La Communauté de communes fixe les grandes orientations de ces deux services et garde la maîtrise des investissements.

Depuis 2018, Terre de Camargue est aussi chargée de la Gestion des Milieux Aquatiques et Pré-

vention des Inondations (GEMAPI), une mission forte d'enjeux pour notre territoire très exposé.

Chiffres-clés 2020

7 M€* de dépenses pour la gestion de l'eau

24 % du budget de Terre de Camargue

2,87 € TTC /m³, c'est le prix global de l'eau (eau potable + assainissement) pour une consommation de 120 m³.

Ce prix est très inférieur à la moyenne des prix pratiqués sur le bassin Rhône-Méditerranée-Corse : **3,63 € TTC/m³**

L'alimentation en eau potable

La ressource en eau provient pour moitié :

- **du Rhône** : Terre de Camargue achète l'eau potable à Bas Rhône Languedoc.
- **de la nappe phréatique de la Vistrenque** : Terre de Camargue est propriétaire et gère le captage d'eau des Baïsses à Aimargues.

Le transport et le stockage de l'eau :

- 216,1 km de réseau de canalisations
- 3 châteaux d'eau, 2 bâches
- 214 prélèvements réalisés pour contrôler la qualité de l'eau : 99,1% d'analyses conformes

La consommation d'eau potable :

- 29 976 abonnés
- 2,5 millions de m³ d'eau consommés
- 83,3 % de rendement du réseau (86,1% en 2020)



La défense incendie :

- 392 poteaux incendie ; 2 remplacements en 2021

Le budget et le prix de l'eau :

- 3,5 millions d'€ de dépenses réalisées dont 0,2 M€ d'investissement
- 1,27 M€ de recettes de vente d'eau
- 1,54 € TTC le m³ d'eau potable pour une consommation de 120 m³

* Fonctionnement,
investissement,
personnel compris

L'assainissement collectif des eaux usées

La collecte des eaux usées :

- 97,6 % des foyers et des entreprises raccordés au réseau collectif d'assainissement des eaux usées (29 108 abonnés)
- 158 km de réseau de canalisations
- 72 postes de refoulement

Le traitement des eaux usées :

- 1 station d'épuration intercommunale au Grau du Roi : traitement biologique complété d'un lagunage de 27 ha. 100 000 équivalents habitants.
- 98 % de taux d'épuration en sortie de station avant traitement tertiaire par lagunage.
- 2,4 millions de m³ d'eau épurés
- 617 tonnes de boue d'épuration, valorisées intégralement comme compost

Le budget et le prix de l'assainissement :

- 2,4 millions d'€ de dépenses réalisées dont 1,8 million d'€ d'investissement
- 1,1 million € de recettes de facturation
- 1,52 € TTC le m³ d'eau assaini pour une consommation de 120 m³



L'assainissement non collectif des eaux usées

Conformément à la loi sur l'eau de 1992, Terre de Camargue a mis en place en 2009 un service public d'assainissement non collectif (SPANC) avec pour objectif de veiller à la qualité des rejets dans le milieu naturel afin de préserver l'environnement.

Les missions du SPANC :

- Conseiller et accompagner les usagers pour la création ou la réhabilitation de leur installation ;
- Contrôler la conception, l'implantation et la bonne exécution des installations neuves ou réhabilitées
- Contrôler périodiquement le bon fonctionnement et le bon entretien des installations

Le contrôle des installations :

- 620 installations d'assainissement non collectif
- 133 diagnostics réalisés en 2021
- 50 % des installations sont conformes, 50 % ne le sont pas, dont 11 % qui présentent un danger pour la santé

Le budget : 9 416 € de dépenses réalisées (fonctionnement)

La distribution d'eau brute

Service de distribution d'eau brute d'arrosage en provenance de la société Bas-Rhône-Languedoc. L'eau est acheminée via un réseau de canalisations qui dessert les espaces verts de Port-Camargue pour l'essentiel.

- 6,5 km de réseau de canalisations
- 55 branchements
- 272 336 m³ d'eau brute consommés
- 168 024 € de recettes de facturation
- 7 interventions techniques

La gestion des eaux pluviales

Collecte et évacuation des eaux pluviales en milieu urbain au travers d'un réseau séparatif, distinct de celui des eaux usées.

- 70 km de réseau d'eaux pluviales
- 18 postes de relèvement
- 60 km de canalisation curés
- 39 interventions techniques

Le budget : 1,1 M€ de dépenses réalisées (fonctionnement et investissement)

* Fonctionnement,
investissement,
personnel compris

La GEMAPI

Compétence obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2018, la Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) répond au besoin de mieux prendre en compte la sécurité des personnes et des biens ainsi que la protection de l'environnement dans les politiques d'aménagement du territoire.

Les missions

- Aménager les bassins hydrographiques
- Aménager et entretenir les cours d'eau, plans d'eau
- Défendre le territoire contre les inondations et la mer
- Protéger et restaurer les milieux aquatiques

Pour agir à une échelle plus large, avec les compétences requises, Terre de Camargue a fait le choix de transférer ou déléguer la compétence

GEMAPI aux syndicats mixtes gestionnaires des bassins versants : le SYMADREM, l'EPTB du Vidourle, l'EPTB du Vistre-Vistrenque..

Cette nouvelle compétence a été transférée sans moyens financiers supplémentaires mais avec la possibilité d'instaurer une taxe plafonnée à 40 € par habitant.

En 2021, la charge financière pour la Communauté de communes s'élève à 883 601 € nécessitant de lever cette taxe pour la 1^{ère} année.

Principales actions 2021

Eaux usées : chantiers bouclés !

Les deux gros chantiers assainissement, lancés à l'automne 2020, se sont achevés dans les temps au printemps 2021 : 396 mètres de canalisations remplacées au Grau du Roi (quai du 19 mars et rue de Progrès), 690 mètres de canalisations à Aigues-Mortes (chemin du Bosquet). Ces travaux, d'un montant de 1,6 million d'euros, ont été réalisés dans le cadre du schéma directeur assainissement qui programme 13 millions d'euros d'investissement d'ici 2030.



Travaux eau potable

- Renouvellement de 380 mètres de canalisations entre le rond-point du Levant et l'intersection de l'avenue Dossenheim et de la rue de la Liberté au Grau du Roi : 343 323 euros.

- Lancement des travaux de renouvellement de la canalisation d'eau potable, route de Nîmes à Aigues-Mortes. Le schéma directeur a placé cette intervention comme prioritaire au regard de l'âge et de l'importance de cette canalisation qui dessert la totalité du territoire. Les travaux ont démarré le 6 septembre 2021 et s'achèveront en juin 2022. Une réunion publique a été organisée avec les riverains pour expliquer le déroulement du chantier en 4 phases et proposer des solutions pour limiter au maximum l'impact de l'opération.

Travaux programmés dans le schéma directeur eau potable : 35 M€ d'investissement à 2045.

Salinité des sols : mobilisation !

600 ha de vignes de l'AOP Sable de Camargue ont été détruits en 2021 : l'augmentation de la salinité des sols a des effets dévastateurs sur l'agriculture et les espaces naturels. Après une visite des vignobles du Grand Domaine du Littoral et de Montcalm, une 1^{ère} réunion de coordination des différents acteurs concernés a été organisée le 18 octobre, à l'initiative du Syndicat mixte de la Camargue gardoise, afin d'étudier ensemble les actions à mener.



Lutte contre les fuites d'eau

9 nouveaux débitmètres ont été installés sur les canalisations d'eau potable à Aigues-Mortes et au Grau du Roi. Equipés de puces électroniques, ces débitmètres permettent de sectoriser le réseau pour mieux détecter les fuites. 46 fuites sur conduites ont été réparées et 68 sur branchements particuliers.



LA CULTURE

Pour mettre la culture à la portée de tous, Terre de Camargue anime un réseau de trois médiathèques à Aigues-Mortes, au Grau du Roi et à St-Laurent d'Aigouze. Elle offre ainsi à tous les habitants un formidable espace dédié aux loisirs, à l'information, à l'éducation, à la culture...

L'Agenda culturel 2021

Les médiathèques proposent un programme d'animations culturelles pour tous les publics, avec chaque année des nouveautés.

Une programmation qui fait la part belle aux associations locales et aux partenariats avec les acteurs socio-culturels du territoire.

De janvier à juin, l'Agenda avait pour thème «Au fil de l'écriture» et de septembre à décembre «Invitation au voyage» : tout un programme !

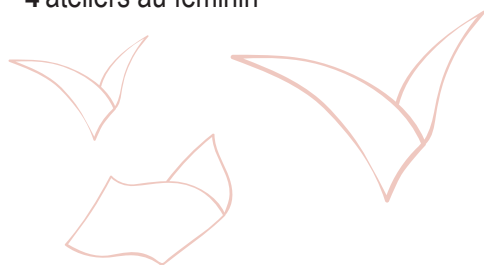


L'éducation artistique et culturelle dès le plus jeune âge :

- 16 séances Racontines (0-3 ans)
- 4 atelier d'éveil musical (0 à 3ans)
- 38 Mes rendez-vous contes ! (à partir de 5 ans)
- 1 atelier découverte A la manière de (8 ans)
- 1 Escape game (à partir de 10 ans)
- 1 mini-stage de codage informatique (10 ans)
- 6 spectacles professionnels jeune public
- 1 journée Noël : spectacle, contes, ateliers

Des ateliers pour les seniors :

- 3 ateliers intergénérationnel DIY
- 47 ateliers Remue-ménages
- 20 ateliers de sophrologie
- 34 ateliers d'initiation au numérique
- 4 ateliers au féminin



Des actions culturelles pour tous :

- 1 Nuit de la Lecture
- 5 moments contes
- 6 représentations théâtrales par des cie locales
- 7 expositions photos
- 1 journée autour du patrimoine local
- 1 mini-stage de Musique Assistée par Ordinateur
- 1 quizz musical
- 1 film-documentaire «Solidream»
- 7 conférences du CSC Aigues-Mortes

Un accompagnement à la parentalité

- 7 Cafés des parents

Un soutien à la création littéraire et à sa diffusion

- 5 Jeudis des avocats du diable (rencontres d'auteurs)
- 30 ateliers d'écriture
- 1 concours d'écriture et de cartes postales
- 27 chroniques littéraires avec la radio Delta FM
- 10 ateliers de lecture à voix haute
- 4 ateliers d'improvisation
- 1 journée Carnets d'impression avec la Murette
- 1 événement 15 ans de l'atelier d'écriture
- 1 Itinéraire des musiques actuelles
- 1 résidence artistique

Chiffres-clés 2021

2 754 adhérents en médiathèques,
soit **13,5 %** de la population : +12,7%*

- 0-14 ans : 34 %
- 15-59 ans : 31 %
- + de 60 ans : 35 %

50 000 supports
et près de **3 000 nouveautés / an**

24 tablettes numériques

27 bénéficiaires du portage
de livres à domicile (1 fois / mois)

0,8 M€ alloués à la culture
(fonctionnement et investissement,
charges de personnel comprises)

Principales actions 2021

Guillaume Mazurage en résidence

En juin, Terre de Camargue et les 3 communes ont accueilli en résidence Guillaume Mazurage. L'auteur-illustrateur a travaillé sur la création d'une bande-dessinée de 8 planches mettant en scène la culture et les paysages de notre territoire. L'oeuvre a été présentée au public dans le cadre d'une exposition itinérante dans les 3 communes. Elle a été déclinée sous la forme d'un livret BD, offert à tous les habitants avec le magazine «Ensemble», et d'une carte de vœux. Parallèlement, Guillaume Mazurage a animé 6 ateliers d'initiation à la BD pour le grand public.



Un Livre à la Plage

C'est une première ! Du 7 juillet au 28 août, les médiathèques ont fait le mur pour s'installer sur la plage du Boucanet, à la rencontre des vacanciers : transats, voile d'ombrage, large choix de lectures... les pieds dans le sable. Près de 1000 personnes ont fréquenté ce nouvel espace culturel.

Itinéraire des musiques actuelles

Du 19 avril au 9 juillet, le projet «Itinéraire des musiques actuelles du Gard», porté par la Fémag, s'est déroulé en Terre de Camargue. Accueillie en résidence au Grau du Roi, la rappeuse Maevol a animé 4 ateliers «écriture et chant rap», sur le thème «l'égalité filles-garçons», pour une classe de collégiens. Un concert de rap dans les arènes de St-Laurent d'Aigouze a clôturé le projet.



Un livre à la naissance



Terre de Camargue a lancé l'opération «Un livre à la naissance» pour tous les nouveaux-nés dont les parents ont leur résidence dans l'une des 3 communes. L'album jeunesse offert a été commandé à la librairie Catygor, seule librairie indépendante sur le territoire. 20 albums ont été distribués en 2021.

Future médiathèque au Grau du Roi

Lancement du concours d'architectes pour réaliser le bâtiment partagé qui accueillera une médiathèque intercommunale et une salle des rencontres communales. Le projet est mené par la Communauté de communes et la ville du Grau du Roi dans le cadre d'une co-maîtrise d'ouvrage.

* par rapport
à 2020



LA RESTAURATION COLLECTIVE

Chaque jour, Terre de Camargue met les petits plats dans les grands pour ses **1 300 convives** : restaurants scolaires, centres de loisirs, portage de repas à domicile par les CCAS. Equilibre et variété des menus, produits locaux, recettes cuisines « maison », hygiène stricte, lutte anti-gaspi... sont les principaux ingrédients d'une restauration collective de qualité.

Confectionnés par la cuisine centrale, située à Aigues-Mortes, les repas sont livrés en liaison froide : les plats sont préparés la veille, refroidis et livrés le lendemain dans des camions réfrigérés pour être remis en température sur les lieux de consommation.

Les menus sont composés par une diététicienne selon les recommandations du Plan National Nutrition Santé qui vise à améliorer la santé publique. Les produits locaux (circuits courts), les produits labellisés et ceux issus de l'agriculture biologique sont privilégiés.

Au sein des 7 restaurants scolaires, le rôle du personnel de service, chargé de réchauffer, dresser les plats, servir, mettre en place et nettoyer les locaux, est essentiel pour faire du repas un vrai moment de détente, de plaisir et de découverte pour les enfants.

3 restaurants scolaires

Maternelle C. Gros
Primaire C. Gros
Groupe Séverin

1 restaurant scolaire
Groupe C. Dusfourd



3 restaurants scolaires

Maternelle Deleuze
Maternelle Tabarly
Primaire André Quet (Le Repausset Levant)



Chiffres-clés 2021

1 cuisine centrale : 13 agents

7 restaurants scolaires : 39 agents

199 174 repas réalisés (+ 1,75% par rapport à 2019 - 2020 Covid)

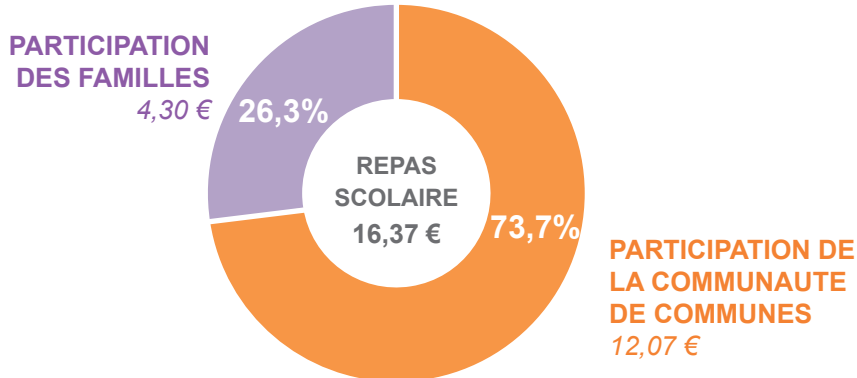
80 % des plats cuisinés « maison »

2,6 M€ de dépenses réalisées (fonctionnement et investissement, charges de personnel comprises)

1,1 M€ de recettes

* par rapport
à 2020

Près des 3/4 du coût du repas scolaire sont pris en charge par Terre de Camargue



Les moyens de paiement

Prélèvement : 55,8%

Chèques : 22,4%

En ligne : 14%

Espèces : 7,8%

Les repas distribués par type de public

	Scolaires	Portage à domicile	ALSH	Manifestations	Agents CCTC	TOTAL
2019	147 155	39 012	7 041	15	2 507	195 730
2020	101 094	49 333	5 814	30	1 199	157 470
2021	139 503	50 568	8 026	0	1 077	199 174
Part 2021	70 %	25 %	4 %	-	1 %	

Par rapport à 2019 :
(2020 année Covid)

+ 29,6 %
de repas pour le portage à domicile

- 5 %
de repas pour les scolaires

Le choix des produits en % des achats

PRODUITS FRANÇAIS



PRODUITS LABELLISÉS (objectif Egalim 2022 : 50%)



PRODUITS LOCAUX



PRODUITS BIO (objectif Eglim 2022 : 20%)



Principale action 2021

Un Plan Alimentaire Territorial pour le «bien manger»

Bio, local, circuits courts, labels de qualité... la cuisine centrale fait du « bien manger » une priorité. Mais sur un territoire produisant beaucoup moins qu'il ne consomme, l'approvisionnement local des 7 restaurants scolaires et du portage de repas à domicile est un défi permanent.

En octobre 2021, la Communauté de communes s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan Alimentaire Territorial (PAT) avec le PETR Vidourle Camargue. Le PAT vise à développer durable-

ment des filières agricoles et alimentaires locales, à structurer une offre de proximité et de qualité, et à encourager les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement en favorisant notamment l'accès au foncier.

En concertation avec l'ensemble des acteurs, une phase de diagnostic a été réalisée fin 2021 qui permettra de définir une stratégie et un plan d'actions spécifiques au territoire.



LES EQUIPEMENTS SPORTIFS

Terre de Camargue encourage la découverte et l'accès pour tous aux activités sportives. Elle facilite notamment la pratique des sports d'eau en direction des jeunes dans le cadre scolaire et hors scolaire : natation, voile, kayak, aviron...

Chiffres-clés
2021

1,68 M€ consacré aux équipements sportifs
(fonctionnement et investissement, charges de personnel comprises)

116 000 € alloués à la pratique des sports d'eau pour les jeunes : kayak, aviron, voile, natation

1 125 écoliers et collégiens bénéficiaires

La base nautique du Vidourle

Sur la base nautique du Vidourle, au Grau du Roi, Terre de Camargue organise des séances de kayak et d'aviron pour les écoles primaires (CM1 et CM2) et les collèges, dans le cadre d'une convention avec le Club d'Aviron Terre de Camargue et le Kayak Club Terre de Camargue.

465 élèves dont 225 collégiens et 240 primaires

85 séances dont 45 pour les collégiens et 40 pour les primaires

53 786 € de dépenses réalisées
(hors personnel)
dont **6 116 €** d'investissement



* par rapport
à 2020

L'école de voile

Bénéficiant d'un territoire ouvert sur la mer, Terre de Camargue organise chaque année des séances de voile pour les écoliers de CE2 et CM1, dans le cadre d'une convention avec l'Ecole de voile de Port Camargue gérée par l'UCPA.



40 séances de voile à l'automne.
Les séances du printemps ont été annulées en raison de la crise sanitaire.

300 élèves, 10 classes
(4 CM1, 1 CE2/CM1)

50 000 € de dépenses réalisées
en fonctionnement (hors personnel)

La piscine Aqua Camargue

Sur une superficie de 2 200 m², la piscine intercommunale Aqua Camargue est équipée d'un espace piscine avec trois bassins (sportif, ludique et pataugeoire) et d'un espace détente (sauna, hammam, spa et solarium). Elle propose diverses activités sportives : natation, aquagym, aquabike...

Crise sanitaire : ouverture partielle et protocole sanitaire

En 2021, l'activité de la piscine a été impactée par la 2^{ème} vague de Covid : fermeture pendant 5 mois puis réouverture selon un protocole sanitaire rigoureux (pass vaccinal, désinfection, circuit marche en avant, jauge limitée...). Cela s'est traduit par une baisse de la fréquentation et des recettes par rapport à 2019 (année avant Covid). Pendant la période de fermeture, le personnel de la piscine a été réaffecté sur la gestion du centre de vaccination.

36 269 entrées ► **+ 35,8%** par rapport à 2020 et - 35% par rapport à 2019
(hors scolaires et associations)

402 257 € de dépenses réalisées
dont **40 648 €** d'investissement
(hors personnel)

121 752 € de recettes de ventes
► **+ 3,8%** par rapport à 2020 et - 51% par rapport à 2019

Principales actions 2021

De nouveaux équipements

La piscine s'est équipée de 15 nouveaux aquabikes, plus confortables et plus ergonomiques. Elle s'est aussi dotée de 2 steppers rotatifs et de 2 vélos elliptiques pour pratiquer l'aquafitness en autonomie (3 € les 30 minutes) et renforcer l'offre des cours d'aquatraining.



Fréquentations des activités :

- Espace détente : 2 605 entrées (- 6,5%*)
- Cours Aquagym : 3 414 passages (+ 30,6 %*)
- Cours Aquabike : 527 passages (fermeture des cours pour nettoyage journalier)
- Cours Aquatraining : 273 passages (+ 9,6 %)
- Natation enfants : 1 291 passages (- 16,3 %*)
- Natation adultes/ados : 433 passages (- 3,7 %*)
- Scolaires : 360 écoliers et collégiens (489 en 2020)

Natation enfants

Deux cours supplémentaires ont été créés pour structurer l'école de natation.

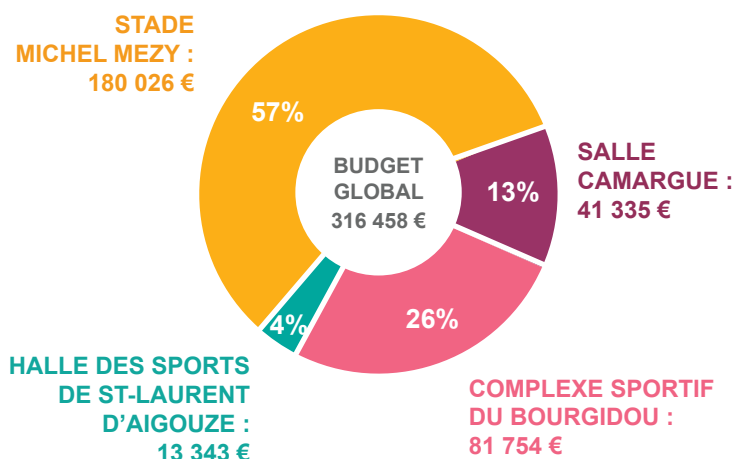
Les stades et halles des sports

Terre de Camargue gère les équipements sportifs d'intérêt communautaire :

- **Le complexe sportif du Bourgidou à Aigues-Mortes :** le stade Maurice Fontaine avec tribunes et vestiaires, 1 terrain de foot annexe, 2 plateaux omnisports, piste d'athlétisme, aire de saut.
- **La salle Camargue multisports à Aigues-Mortes :** gymnase avec gradins (volley-ball, basket-ball, hand-ball, badminton), mur d'escalade, dojo de 322 m², vestiaires.
- **Le stade Michel Mézy au Grau du Roi :** 2 terrains de foot gazonnés, vestiaires, tribunes.
- **La halle des sports de saint-Laurent d'Aigouze :** gymnase, salle de danse, vestiaires.



316 458 € de dépenses réalisées (hors personnel)
dont **133 749 €** d'investissement



Principales actions 2021

Stade Michel MEZY, Le Grau du Roi :

- Fin de travaux et réception du chantier de la station et du système d'arrosage, nouveau dispositif qui permet un arrosage plus régulier et de meilleure qualité. Il permet aussi de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires : 50 830 €
- Début des travaux du local de stockage : 33 642 €

Stade Maurice Fontaine, Aigues-Mortes :

- Achat d'une balayeuse : 5 970€
- Mise en place d'une nouvelle signalétique pour mieux orienter le public (totems, fléchage...) : 6 027€
- Etude de sol pour la réfection du terrain annexe et stabilisé afin de réaliser des économies d'eau (arrosage), de réduire l'utilisation de produits phytosanitaires et d'offrir aux scolaires et aux associations de meilleures conditions de pratique sportive : 5 970€

Halle – Salle Camargue Aigues-Mortes :

- Mise aux normes et en sécurité du portail : 3 293€
- Mise en conformité du bâtiment : 5 980€

Halle des sports, St-Laurent d'Aigouze :

- Achat d'une auto-laveuse : 7 668€

Mise à disposition gratuite des équipements sportifs communautaires aux communes pour leurs associations :

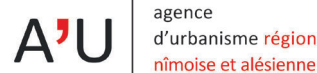
- 4 conventions pour la piscine Aqua-Camargue
- 48 conventions occasionnelles et 4 conventions annuelles pour les autres équipements sportifs (stades, salle Camargue, base nautique)

41 000 € de subventions attribuées en 2020 aux associations :

- Foot Terre de Camargue : 16 000 €
- Littoral Basket Camargue : 3 000 €
- Aviron club Terre de Camargue : 15 000 €
- Kayak Club Terre de Camargue : 12 000 €

NOS PARTENAIRES

Un projet a plus de chance d'aboutir s'il recueille l'adhésion du plus grand nombre et s'il s'appuie sur le partenariat. Les actions et projets présentés dans ce rapport d'activité sont le fruit d'une coopération étroite avec nos partenaires



Communauté de communes Terre de Camargue

13 rue du Port - 30220 AIGUES-MORTES

04 66 73 91 20 - accueil@terredecamargue.fr



@CCTerredecamargue

